**Règlement**

**CHALLENGE**

**BREIZ SOLIDAIRE**

La Ligue de Bretagne de Basket-ball organise un challenge, ouvert à tous les licenciés, tous les clubs affiliés à la Ligue de Bretagne, ainsi qu’aux 4 Comités Départementaux.

**Article 1**

Ce challenge a pour but de mettre en œuvre une initiative citoyenne autour des actions solidaires et de partage. L’objectif étant également d’être un palier vers la candidature au Label FFBB Citoyen MAIF.

**Article 2**

Un seul dossier peut être déposé par structure pour chaque saison.

**Article 3**

Ce dossier pourra aborder une ou plusieurs actions solidaires ou de partage présente dans le club

**Article 4**

A l’issu de l‘étude des différents dossiers, par la Commission Société & Mixités, le ou les lauréats auront :

● une mise en valeur au travers les différents supports et outils de communication de la ligue.

● un accompagnement pour les clubs qui le souhaitent vers la candidature au label FFBB Citoyen MAIF

● Une mise en valeur lors de l’Assemblée Générale de la ligue de Bretagne.

**Article 6**

La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 31 avril 2024 Au-delà de cette date, aucun dossier ne sera pris en compte.

**Article 7**

Tout cas non-prévu à ce règlement sera tranché par le bureau de la Ligue de Bretagne.

**Contact** : [secretariatgeneral@basketbretagne.com](mailto:secretariatgeneral@basketbretagne.com)

